

Le treize mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONI, François THABUIS.

Absents (excusés) : Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Vincent PASQUIER
Laurent GEVAUX a donné pouvoir à Monique BARDET
Denis Zuccone a été nommé secrétaire de séance.

Objet : **EXERCICE 2026 - BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
DEL_2026_025**

Vu la délibération en date du 13/03/2026 portant sur l'approbation du Compte financier unique du budget annexe de l'eau ;

Vu la délibération en date du 13/03/2026, approuvant l'affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe de l'eau ;

Vu la proposition de budget primitif pour l'exercice 2026 jointe en annexe de la présente délibération ;

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 du Budget principal :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
023 Virement section d'investissement	52 405.79 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	84 420.54 €
011 Charges à caractère général	176 980.00 €	6419-013 Remboursement sur charges de personnel	7 900.00 €
012 Charges de personnel	164 600.00 €	70 Produits de gestion courante	47 500.00€
014 Atténuation de produits	18 900.00 €	73 Impôts et taxes	304 051.20 €
65 Autres charges de gestion courante	104 164.28 €	74 Dotations/participations	78 403.73 €
66 charges financières	10 300.00 €	75 Autres produits de gestion courante	18 000.00 €
67 Charges exceptionnelles	1 000.00 €	77 Produits exceptionnels	500.00
68 Provisions	400.00 €		
6811-042 Dotations aux amortissements	12 025.40 €		
TOTAL	540 775.47 €	TOTAL	540 775.47€

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
001 Déficit reporté	70 040.06 €	021 Virement à la section fonctionnement	52 405.79 €
16 Remboursements d'emprunts	30 500.00 €	10 Dotations	70 607.83 €
204 Subventions d'équipement versés	10 000.00 €	1068 Excédent de fonctionnement	79 457.15 €
21 Immobilisations corporelles	19 000.00 €	13 Subventions d'investissement	71 945.00 €
23 Immobilisations en cours	170 901.11 €	16 Emprunt	30 000.00 €
27 Autres immobilisations financières	16 000.00 €	28-040 Amortissements	12 025.40 €
21/041 Intégrations frais d'étude	4 000.00 €	21/041 Intégrations frais d'étude	4 000.00 €
TOTAL	320 441.17 €	TOTAL	320 441.17 €

Le budget primitif est plus amplement détaillé en annexe jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Principal 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le treize mars deux mille vingt-six.

Le Maire,
Franck PACCARD

Le secrétaire de séance,
Denis Zuccone



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,
Franck PACCARD